

LA RENAISSANCE

JOURNAL POLITIQUE

ABONNEMENTS

Un An. 10 fr.
Six Mois. 5 »
ENVOI FRANCO PAR LA POSTE
Etranger. Port en sus

ADMINISTRATION

Tout ce qui concerne l'Administration
Abonnements. Articles d'argent
Doit être adressé à M. A. ALRICY
Imprimerie Labaume, cours Lafayette, 5

RÉDACTION

Adresser les communications
A M. COSTE-LABAUME, Directeur
Cours Lafayette, 5, Lyon
LES MANUSCRITS NE SONT PAS RENDUS

ANNONCES

Fermier général : V. FOURNIER
Directeur de l'AGENCE DE PUBLICITÉ
Rue Confort, n° 14
LYON

FRANC PARLER

Quand la logique disparaîtra de ce monde, on ne la retrouvera pas, à coup sûr, chez nos braves réactionnaires de tous poils, qui se piquent pourtant de raisonner juste.

Il nous a plu de relever, cette semaine, quelques-unes des inconséquences de la polémique « conservatrice », et nous sommes arrivés, sans chercher longtemps, à une bêtise par jour. Ces brouillons infatigables ne se reposent pas même le dimanche.

Commençons, si vous voulez, par l'auguste missive du comte de Chambord :

Les conservateurs réunis ont toujours proclamé, sur tous les tons, que le cléricalisme n'existait pas, que la religion était étrangère à la politique, que le trône sur l'autel ou l'autel sur le trône, était une mauvaise plaisanterie, et le gouvernement des curés une calomnie.

Or, que dit Sa Majesté Henri V, dans son épître, au cuirassier de Mun ?

Précisément le contraire : La religion ne peut se séparer de la royauté ; le dogme catholique est lié indissolublement à la doctrine du droit divin, et les évêques ou les prêtres qui prétendent vivre en bonne intelligence avec la République, sont des hérétiques, des schismatiques et des apostats dignes du fagot...

Voilà qui est clair...

— Nous n'en voulons pas à la République disent les cléricaux.

— Pardon, répond Dieuonné, chef des croyants et espoir de la France, République et Religion sont deux termes incompatibles, deux associations impossibles, il faut que ceci tue cela.

Autre guitare :

M. Baudry d'Asson est à la tribune. Ce noble Vendéen, qui ne connaît point de barrières, reproche au ministère de ne pas nommer des maires notoirement royalistes, qui passent leur temps à outrager la République.

Et les amis de Baudry d'Asson, applaudissent avec frénésie cette admirable théorie...

Il fut un temps, pas très éloigné, où le ministre moralien Fourtou, dit l'aigle du Périgord, — révoquait d'un trait de plume, deux ou trois mille maires et autant d'adjoints, coupables de ne pas admirer suffisamment le coup du 16 mai, l'œil intelligent du Maréchal, le crâne de Brunet et la beauté de Paris.

A cette époque bénie, le même Baudry d'Asson et ses mêmes amis, applaudissaient à tout rompre également ; ce qu'ils sifflent aujourd'hui, et trouvaient excellent ce qui leur paraît présentement détestable.

Et de deux...

Passons au numéro trois.

« Vous êtes la politique de la peur ! »

Qui dit cela ? Cassagnac. Qui couvre de bravos cette fougueuse apostrophe ?

Encore les conservateurs, ces conservateurs téméraires, aventureux, bouillants, qui la veille écrivaient dans tous leurs journaux : — Où allons-nous ! L'Allemagne nous regarde, la Russie nous surveille, l'Autriche nous soupçonne, l'Italie nous épie, Tunis nous menace, Andorre nous provoque... Gare aux complications internationales ; la République nous conduit aux abîmes, Gambetta c'est la guerre et patati et patata...

Une occasion se présente d'affirmer les sympathies de la France, de désavouer des apologies et des provocations de nature à éveiller les susceptibilités de la Russie, au lendemain d'un attentat odieux, nos réactionnaires trembleurs et couards, qui jetaient les hauts cris à propos de la mission Thomassin ou de la vente des vieux chassepots, approuveront-ils l'attitude patriotique et sage du gouvernement ?

Que non pas, écoutez-les : Vous êtes la politique de la peur...

Moutons la veille, enragés le lendemain.

Toujours la sainte logique !

Et Gambetta ?

Bertrand (attendri). — Hélas !

Robert-Macaire. — Tant de faillites...

Bertrand. — Des faillites qui ne rapportaient rien.

Robert-Macaire. — Tant de persécutions...

Bertrand. — O ces gendarmes !

Robert-Macaire. — Il n'est pas étonnant que j'aie la mine déconfite, l'estomac creux et les habits rapés.

Bertrand. — A qui le dites-vous !... Regardez ma lévite !

Robert-Macaire. — Oui, elle ne tient que par miracle.

Bertrand. — Et mes bottes !

Robert-Macaire. — Elles baillent à tous les vents.

Bertrand. — Si vous voyiez ma chemise.

Robert-Macaire. — Le fat ! Il ose parler de chemise.

Bertrand. — La déveine s'acharne après nous...

Robert-Macaire. — Ah, les affaires vont rudement mal ; pas moyen de trouver la plus petite place dans l'administration.

Bertrand. — Pourtant vous feriez un rude fonctionnaire...

S'il se tait, c'est Machiavel qui conspire... Pourquoi cache-t-il son jeu, pourquoi dissimule-t-il ses projets ?... Ah le Gênois !

S'il parle, c'est un bavard qui assomme. Quand aura-t-il fini de banqueter, de manger du veau, de nous assourdir de sa faconde et de son bagout.

Et les dégrèvements ! Premier refrain : Les impôts sont accablants, écrasants, ruineux... Trois milliards de budget, voilà bien la prospérité de la République...

On dégrève le sucre, les vins, les huiles, la poste.

Deuxième refrain : Quelle plaisanterie ! Dégrèver les impôts, c'est un trompe-l'œil, une farce, ah il faut que les finances de la R. F. soient en bien mauvais état, pour recourir à ces charlatanismes.

Continuerons-nous ? Non, assez n'est-ce pas. La preuve est suffisante.

Il résulte, en effet, des exemples ci-dessus que nos excellents réactionnaires, grands raisonneurs devant l'Éternel, disent blanc le matin et noir le soir ;

Qu'ils sont à la fois cléricaux et gallicans ;

Qu'ils dénigrent chez M. Constans ce qu'ils approuvaient chez M. de Fourtou ;

Qu'ils réclament en même temps, la paix et la guerre ; tantôt couchés à plat ventre, tantôt relevés sur leurs ergots ;

Qu'ils veulent que Gambetta parle quand il se tait et se taise quand il parle ;

Qu'ils sollicitent la diminution des impôts et qu'ils gémissent quand on les dégrève ;

Qu'en un mot, brouillons, toqués ou fourbes, ils s'insurgent à la fois contre la vérité et le sens commun, de telle sorte que leur opposition ne relève que de la mauvaise foi ou de la sottise.

Qu'ils choisissent.

JACQUES BARBIER

Robert-Macaire. — Ni dans les maisons de banque...

Bertrand. — Un caissier tel que vous !

Robert-Macaire. — Que veux-tu, on méconnaît le vrai mérite.

Bertrand. — N'aviez-vous pas songé à la police ?

Robert-Macaire. — Heu, heu, je craignais de me déconsidérer...

Bertrand. — Oh, le plus fort est fait !

Robert-Macaire. — Que veux-tu dire ?

Bertrand. — Rien que d'agréable pour vous, patron. La police est indigne de vous posséder de même que la gendarmerie.

Robert-Macaire. — Cette gendarmerie, je la hais !

Bertrand. — Et moi donc !

Robert-Macaire. — C'est elle qui est la cause de toutes mes misères...

Bertrand. — Parfaitement, des gens qui vous empêchent de travailler... dans les poches, on n'a pas idée de ça.

Robert-Macaire. — Non, on n'a pas idée de ça... encore une réforme à faire, car tu sauras, Bertrand, que je vais devenir réformateur.

Bertrand. — Ah bah !

QUERELLES DE MÉNAGE

Le Conseil municipal de Paris et le préfet de police, en sont aux préliminaires du divorce...

M. Andrieux se dispense d'obéir aux sommations plus ou moins courtoises, — plutôt moins que plus — qui lui sont adressées par les édiles de la capitale, et ces derniers se vengent en bombardant M. Andrieux d'ordres du jour de blâme et d'admonitions sévères mais injustes.

Il est clair, en effet, qu'au point de vue légal, le Conseil municipal est dans son tort. Il n'a le droit ni d'interpeller, ni de moriger le préfet de police, dont les pouvoirs et la conduite relèvent directement du ministre de l'intérieur, son chef hiérarchique.

Aussi tous les ordres du jour de blâme sont-ils annulés par le gouvernement, avec autant de régularité qu'ils sont émis — et c'est justice.

D'autre part, la Préfecture de police peut-elle vivre en hostilité ouverte, en mésaccord complet avec le Conseil municipal ?

Cela nous semble malaisé, à cause des rapports étroits qui les lient l'un à l'autre.

Le Conseil municipal de Paris, contribue pour plusieurs millions aux dépenses de la Préfecture de police, dépenses obligatoires, disons-le vite, et qui seraient inscrites d'office en cas de refus. Il n'empêche qu'il y a là mille prétextes de discussions et de conflits, qui se sont manifestés déjà à propos des gratifications aux employés de police.

Méchantes querelles, sans doute, discussions misérables évidemment, mais dans un ménage en brisille tous les coups sont bons. Et le pis, c'est que les intérêts publics en souffrent et sont exposés à subir les conséquences de ces prises de cheveux.

Comment sortir de cet imbroglio, comment dénouer une situation aussi tendue ?

Sacrifier le préfet de police ? Ce serait absurde et dangereux.

Absurde, puisque légalement M. Andrieux n'a pas le moindre tort.

Dangereux, parce que le jour où un préfet de police serait abandonné aux rancunes municipales, il n'y aurait plus de police possible, c'est-à-dire plus de discipline et d'autorité.

Dissoudre le Conseil municipal ? Autre difficulté, autre danger... Le Conseil municipal dissous sur une question de police ferait naturellement partager son mécontentement à la population parisienne, il en résulterait une agitation, des protestations et des manifestations d'un profit douteux pour l'ordre public et la marche des affaires.

Robert-Macaire. — Mon Dieu oui, une nouvelle carrière où je prétends me lancer.

Bertrand. — Est-ce que ça nourrit son homme ?

Robert-Macaire. — Cela peut en nourrir cinquante, si c'est bien mené...

Bertrand. — Alors je ne vous quitte plus...

Robert-Macaire. — Tu as raison d'avoir confiance en moi : Je veux démolir les abus, démasquer les intrigants, renverser les ministères, bouleverser la politique et ma fortune est faite !

Bertrand. — Comprends pas !

Robert-Macaire. — Triple buse ! Ne sais-tu pas que c'est dans l'eau trouble qu'on attrape le poisson...

Bertrand. — Le grand homme ! Dépêchez-vous de réformer dans ce cas.

Robert-Macaire. — D'abord les finances ! Tu sais, Bertrand, que ma vieille expérience...

Bertrand. — Comment donc ? Une douzaine de faillites...

Robert-Macaire. — Précisément, j'ai été élevé à l'école de l'adversité, et nul plus que moi ne s'entend à éplucher un budget et à tenir une caisse.

Feuilleton de la RENAISSANCE

LES RÉFORMES

DE

Robert-Macaire

Bertrand. — Oh ciel, que vois-je !

Robert-Macaire. — Eh bien, quoi ? Qu'as-tu à lever les bras en l'air, imbécile !

Bertrand. — Vous, patron, vous ici !

Robert-Macaire. — Me croyais-tu mort, animal ?

Bertrand. — Pas mort, mais bien malade...

Robert-Macaire. — Il est vrai que j'ai beaucoup souffert...

Bertrand. — Le fait est que vous n'avez pas bonne mine.

Robert-Macaire. — Après tant de malheurs !

Donc tous ces moyens extrêmes ne feraient qu'aggraver le conflit et envenimer la situation. Ou en venir alors ? Eh mon Dieu, Gambetta parlait, l'autre jour, de politique de transaction... Voilà l'occasion ou jamais d'appliquer la maxime.

Il faut transiger nécessairement. Que d'une part, le Conseil municipal abandonne ses prétentions de parlement au petit pied, qu'il reste dans la vérité de son rôle et de ses fonctions ;

Que d'autre part, M. Andrieux arrondisse un peu les angles de sa résistance, qu'il se montre moins cassant, moins tranchant parfois, — il a pour cela plus de souplesse et de courtoisie qu'il n'en faut... Et ces concessions mutuelles amèneront forcément une détente indispensable, si l'on veut éviter des complications fâcheuses.

Est-il possible de renvoyer un préfet de police, devant tous les caprices des élus parisiens ?

Non. Est-il possible de dissoudre le Conseil municipal de Paris, à chacune de ses algarades ?

Non encore. Alors transigez, car à défaut de transaction, il ne resterait qu'un parti : ériger la Préfecture de police en ministère, faire voter son budget par la Chambre et la rendre responsable devant un vrai parlement.

Du Toupet, du Toupet...

Encore du toupet ! Tel semble être aujourd'hui le mot d'ordre des bonapartistes.

Chassés de toutes leurs places, débusqués de toutes leurs positions, les survivants lamentables de l'appel au peuple, n'ont d'autre ressource que l'appel au tapage et au scandale.

Tout le monde sait que l'impudence est la vertu qui leur manque le moins ; mais il faut avouer qu'ils en font depuis quelque temps un abus déplorable.

Nous signalions l'autre jour l'effronterie des financiers de l'empire venant donner à la tribune des leçons de comptabilité. MM. Haentjens, Dréolle et Cie, apôtres de tous les emprunts et de tous les virements, érigés en censeurs, constituaient un spectacle à la fois réjouissant et lugubre. Qu'ont dû penser les porteurs de l'emprunt mexicain devant l'aplomb de ces successeurs de Bilboquet ?

Mais cette parade ne suffisait pas aux banqueroutiers de l'empire. Cassagnac et Janvier de la Motte le père, celui des langoustes, ont tenu de leur côté à relever le prestige de l'empire au point de vue militaire.

On a entendu, cette semaine, ces illustres guerriers apostropher avec véhémence le ministère et s'écrier d'un ton indigné : Vous êtes le gouvernement de la peur ! Pourquoi ? Parce que le cabinet avait ordonné des poursuites contre les apologistes de la nitro-glycérine ; parce que MM. Ferry et Cazot avaient considéré comme compromettants les dithyrambes de quelques enragés qui encourageaient les assassins, — à distance, et savent d'ailleurs parfaitement gagner au large ou tomber en syncope au moment périlleux.

Ce ne sont pas les bonapartistes, ce n'est pas Cassagnac ni Janvier de la Motte qui

commettraient de semblables lâchetés et inquiéteraient la presse pour quelques petites bombes explosibles.

Oh, Dieu non !... Bon pour capituler à Sedan, bon pour rendre Metz avec cent quatre-vingt mille hommes et livrer nos étendards aux Prussiens ; mais reculer devant une complication extérieure, se montrer pusillanimes ou simplement prudents vis-à-vis des puissances ! Jamais de la vie. L'empire et ses ministres n'avaient pas de ces couardises.

On l'a bien vu, en janvier 1870, quand Don Quichotte Gramont adressa ce fier cartel qui devait être suivi du démembrement de la France. Voilà ce qui s'appelle de la bonne politique, courageuse et fière. On envoie massacrer cent mille hommes, en se mettant hors de portée ; on part en guerre avec des fourgons de marée fraîche, on mange bien, on boit davantage, pendant que les soldats meurent d'inanition. Si l'heure devient critique, on rend son épée ou on avale son sabre... Cela ne coûte que deux provinces et dix milliards, mais on a eu une attitude crâne, « Bibi » ne supportant pas qu'on lui marche sur le pied.

Pauvres gens, tristes sires ! Dans quelle atmosphère respirent-ils, dans quelle région vivent-ils, pour ne pas comprendre le ridicule et l'odieux de ces fanfaronnades ?

Comment le bonapartisme peut-il oublier les trois invasions, — queue boueuse et sanglante, — qu'il traîne à sa suite ; Comment ose-t-il parler de politique de peur, après ces capitulations multipliées, ces déroutes honteuses, ces sauve-qui-peut lamentables, où faillit périr le renom de la bravoure française ?

Comment se permet-il de réclamer l'impunité absolue pour la politique des bombes et du picateur, quand l'attentat d'Orsini fut le prétexte de cette méprisable loi de sûreté générale, qui ne laissait rien à envier aux déportations de Sibérie.

Mais à quoi bon se fâcher : le cas n'en vaut guère la peine aujourd'hui, car les clowns de décembre sont trop disloqués et trop inoffensifs pour mériter des frais d'indignation.

Il suffit de leur frotter le nez dans leurs malpropretés, et de jeter sur le tout une pèlée de cendre.

L'INTERVENTION DE L'ÉTAT

La Chambre n'a pas voté textuellement le projet de M. Martin Nadaud, limitant à dix heures par jour le travail des ouvriers. Elle a adopté un amendement fixant à onze heures par jour et à six jours par semaine, le travail des mineurs et des femmes.

Malgré l'intérêt que méritent les jeunes gens de dix-huit ans et les femmes, protégés par la loi nouvelle, nous nous permettrons de trouver regrettable cette reconnaissance atténuée du principe d'intervention de l'Etat, dans les transactions particulières.

La présence de M. Louis Blanc à la tribune pendant la discussion et son long discours, indiquent suffisamment à quelle école se rattachent les théories que nous condamnons. C'est à la vieille école de 48, étroite et jacobine, professant comme un dogme et re-

commandant au besoin comme une panacée, le fléau bien connu sous le nom de *Socialisme d'Etat*. L'expérience a condamné ces rhéteurs, qui jadis amorçaient les foules avec des sophismes séduisants. Qu'on se souvienne, en effet, de la triste destinée des *ateliers nationaux*, conception sortie du cerveau de ces incorrigibles utopistes ! Le sang, la guerre civile, la ruine et le despotisme, furent le seul résultat appréciable de cette triste aventure de février.

Si nous revenons à la question qui nous occupe, quoi de plus arbitraire que de limiter les heures de travail ? L'intérêt du patron et celui de l'ouvrier y sont également opposés. Les chômages ne sont que trop fréquents dans nos différentes industries. De temps en temps, et comme par bonds, les commandes affluent. Comment le patron, d'une part, exécutera-t-il les travaux qui lui sont commandés d'urgence, avec un nombre d'heures limité ? Et comment, d'autre part, l'ouvrier fera-t-il face aux misères du chômage, s'il ne lui est pas possible d'amasser un fonds de réserve au moyen d'heures supplémentaires.

Tout cela a été dit et redit, et le bon sens se récrie contre les sentences pompeuses des partisans de l'intervention de l'Etat. D'ailleurs, poussée à ses plus extrêmes conséquences, cette manie pourrait devenir le plus odieux prétexte de tracasseries et de vexations intolérables.

L'Etat ne tarderait pas à s'occuper de l'hygiène, de la santé et de la moralité des particuliers.

L'Etat veillera, pour satisfaire M. Louis Blanc, à ce que les ouvriers ne fréquentent pas trop longtemps le cabaret. Le choix et la quantité des consommations seront fixés par un bon règlement ;

L'Etat ne permettra pas qu'un citoyen français rentre dans son domicile après dix heures du soir, et en sorte avant six heures du matin pour vaquer à ses affaires ;

L'Etat surveillera les relations de chacun, contrôlera le budget de chaque ménage, désignera les fournisseurs autorisés ;

L'Etat déterminera avec précision la couleur des costumes, la qualité du drap, empêchera chaque citoyen de commettre des imprudences, de s'exposer aux courants d'air et de risquer sa santé dans des excès nuisibles.

L'Etat... Mais assez, n'est-ce pas, lecteurs ? Concluons plutôt par cette proposition qui en vaut bien d'autres : que l'Etat nous... donne la paix, au plus vite !

FEUILLES VOLANTES

L'incendie du théâtre de Nice occupe toute la chronique depuis huit jours.

On comprend cette émotion devant un désastre qui désole tant de familles, dont la douleur trouve une amertume nouvelle dans l'effet d'un contraste terrible.

La mort dans un voyage périlleux, dans une tempête, dans une bataille, évoque des regrets moins profonds, peut-être, des chagrins moins cuisants, que ces accidents épouvantables où une partie de plaisir se change en catastrophe lugubre.

Aller au théâtre pour entendre une chanteuse à la mode, et périr asphyxié contre un portant ou écrasé entre deux banquettes, c'est un raffinement de torture et de supplice.

On cherche aujourd'hui, après les premières expansions de douleur, à découvrir et à fixer les responsabilités.

Est-ce le gaz qui a fait explosion ? Est-ce une simple imprudence comme il s'en commet journellement, qui a allumé l'incendie ?

Les secours étaient-ils impossibles ? Toutes les portes de sortie étaient-elles ouvertes ?

flanquer à la porte de toutes les ambassades !

Bertrand. — Voilà qui n'est pas commun !

Robert-Macaire. — Et que je serais capable de mettre le feu aux quatre coins du continent...

Bertrand. — Mazette !

Robert-Macaire. — Aussi ai-je le droit de parler haut, de dire carrément aux bêtises qui nous gouvernent : vous n'êtes que des crétiens, des tremblants et des lâches...

Bertrand. — Doucement, doucement...

Robert-Macaire. — Non, rien ne m'arrêtera : et votre politique est la politique de la peur !

Bertrand. — Une sage politique...

Robert-Macaire. — Parle pour toi.

Bertrand. — Je crois que nous avons capitulé en-semble.

Robert-Macaire. — Par humanité, par charité, pour ne pas exposer notre précieuse vie, ne pas verser le sang généreux sang..., mais les autres ! Soient-ils assez couards de ne pas se laisser égorger...

Bertrand. — Je vous approuve, il n'y a qu'un héroïsme possible : faire tuer les autres.

Les pompiers sont-ils arrivés trop tard ? Il y a là toute une série d'interrogations qui ne recevront probablement pas de réponses, chacun se défendant de son mieux. Ces problèmes, fussent-ils résolus d'ailleurs, ne rendraient pas la vie aux victimes, et le seul intérêt de cette enquête réside dans une sauvegarde contre des accidents futurs.

Or, une réglementation très minutieuse et très nette a prescrit toutes les précautions nécessaires à l'exploitation des théâtres, à l'éclairage, aux dégagements, à l'entrée et à la sortie des spectateurs.

Il suffira donc de veiller à l'exécution stricte de ce règlement, et de ne pas permettre surtout que messieurs les pompiers fument des pipes dans leur poste, comme cela s'est vu aux Célestins.

Tous les théâtres sont destinés à brûler, dit-on. Nous pensons qu'on pourrait rabattre moitié de cette prophétie peu rassurante, avec une vigilance moins endormie.

Est-ce la faute aux giboulées de mars ? On dirait que les hommes politiques deviennent particulièrement nerveux et les journalistes de même.

MM. Jules Ferry et Janvier de la Motte ont failli se couper la gorge pour une interruption un peu vive.

D'autre part, Robert Mitchell et Paul de Cassagnac, ces deux frères d'armes d'antan, en sont aux gros mots.

On se traite mutuellement de bête, de vénimeux, de vendu, de farceur, etc.

Enfin, il n'est pas jusqu'à la diva Louise Michel qui ne s'offre un petit éreintement... de qui ? De Rochefort en personne, de Rochefort lui-même !

Le petit marquis est accommodé de la belle façon par la vierge foie du pétrole... l'ingrate ! Elle a oublié déjà et les pièces de vers de la traversée et les baisers de l'arrivée... Fiez-vous aux femmes !

Pourvu que Rochefort ne nous apprenne pas demain que Louise Michel est de la police... Après l'avoir pressée sur son cœur. Quelle désillusion !

Le départ du général Lecointe, nommé gouverneur de Paris, passera inaperçu dans ce qu'on est convenu d'appeler « la société lyonnaise ».

Ne distribuant pas de bâtons de sucre de pommes, comme Castellane, ne paradant pas sottement comme Canrobert, n'affichant pas d'opinions réactionnaires comme Bourbaki, — le général Lecointe menait à Lyon une existence modeste et volontairement effacée.

Aussi les dames du monde ne lui ont-elles pas fait hommage du moindre album de photographies, — avec dédicace poétique.

Il s'en consolera aisément, car l'élévation du général Lecointe au commandement de l'armée de Paris, prouve que s'il a fait moins de bruit que ses prédécesseurs, il a fait plus de besogne.

L'étonnant procès de Moreschi contre le *Courrier de Lyon* s'est terminé par l'acquiescement de notre confrère.

Barthens peut se promener aujourd'hui revêtu de sa robe d'innocence.

Pouvait-il en être autrement ? Un certificat du docteur T... constatait en effet, que le chanteur *séraphique* avait subi un *temps d'arrêt* dans son développement viril.

Donc, Moreschi était sopraniste. Et d'ailleurs : *sopraniste* constitue-t-il une injure ? Au contraire, c'est une qualité qui rapporte même de jolis bénéfices.

Quand on chante si bien, soi-même, on ne devrait pas songer, par surcroît, à faire chanter des journalistes qui n'ont pas un métier aussi lucratif à leur disposition.

ZÈDE.

Bertrand. — Les preuves sont là... Vous avez toujours sauvé la caisse.

Robert-Macaire. — Tu en conviens ! Quant aux emprunts, j'en connais le manie-

Bertrand. — Tellement bien que vous avez pu arriver, un jour, à m'emprunter cent sous, ce qui est un tour de force incomparable...

Robert-Macaire. — Et cent sous que je ne t'ai jamais rendus.

Bertrand. — Je le sais trop... Si vous me donniez au moins un à-compte...

Robert-Macaire. — Pour qui me prends-tu ? Je ne rends jamais l'argent.

Bertrand. — Canaille !

Robert-Macaire. — Tu dis ?

Bertrand. — Je dis grand financier.

Robert-Macaire. — Donc, je te le demande, avec un passé aussi bien rempli, avec une pratique des affaires aussi approfondie, n'ai-je pas toute l'autorité voulue pour crier par-dessus les toits : Vous gaspillez les finances, vous trompez le public, vous tripotez le budget, vous ruinez le trésor, vous...

Bertrand. — Chut !

Robert-Macaire. — Qu'as-tu ?

Bertrand. — Je croyais entendre un bruit de bottes...

Robert-Macaire. — Poltron ! Je reprends : Vous défoncez la caisse...

Bertrand. — C'est magnifique, mais vous ne craignez pas...

Robert-Macaire. — Quoi donc ?

Bertrand. — Que l'on vous rappelle vos petites banqueroutes...

Robert-Macaire. — Qu'ils s'en avisent, et tu m'entendras les arranger : gredins, voleurs, bandits, canailles... Oh l'on connaît son répertoire !...

Bertrand. — Je m'en doute.

Robert-Macaire. — C'est comme pour la diplomatie.

Bertrand. — Ah ! vous avez aussi des aptitudes...

Robert-Macaire. — Si j'en ai ! La diplomatie c'est ma spécialité...

Bertrand. — Comme la caisse !

Robert-Macaire. — Ne sais-tu pas que j'ai reçu des coups de pieds dans toutes les cours de l'Europe !

Bertrand. — Quel honneur !

Robert-Macaire. — Que je me suis fait

Deux et Deux : Quatre

Les derniers discours de M. Gambetta, à l'Union du Commerce et devant les marchands drapiers, n'ont pas eu le bonheur d'être agréés et appréciés par les journaux de l'intransigeance et de la conservation sociale. Les talons rouges des classes dirigeantes et les échappés de Nouméa, sont d'accord pour reconnaître que les déclarations du chef de la majorité sont du dernier commun. M. Gambetta baisse sensiblement à leur gré ; à force de vouloir être simple, il devient banal et plat. Pour être compris de tout le monde, il en arrive à suivre les sentiers battus par M. de la Palisse. Ce n'est plus de l'art oratoire, de la science politique ! C'est un défilé d'ana, un chapelet d'axiomes et de lieux communs, une série de vérités irréfutables. Quand on se pique d'être le premier orateur de son temps, le maître de la politique et des affaires, descendre à de tels procédés, constitue un symptôme certain de décrépitude et de ramollissement.

Nous avons entendu jadis un tout autre langage, surtout de la part des conservateurs — car les intransigeants laissent M. Gambetta fort tranquille, quand il exposait sa liberté en combattant le 24 mai et le 16 mai. Donc, ces conservateurs blasés aujourd'hui sur l'éloquence, soi-disant prudhommesque, du président de la Chambre, affectaient en 1871, 72, 73 et jusqu'en 1877, la terreur la plus désespérée et l'étonnement le plus incommensurable, lorsque M. Gambetta faisait ses grandes tournées oratoires dans toute la France. Chaque phrase, chaque mot de ses discours étaient relevés et dénoncés comme autant de hardiesses dangereuses et inacceptables. On interpellait le garde des sceaux, M. Du faure, sur les moindres allocutions du « fou furieux. » Parlait-il du futur avènement de la démocratie, des nouvelles couches ? Ces aphorismes innocents constituaient le véritable péril social. Lorsqu'il formula ce dilemme fameux, quoique fort simple : *Se soumettre ou se démettre*, la société courut de ce fait, à entendre les officieux d'alors, les plus grands dangers. Il fallait réprimer de pareilles audaces. Tous les tribunaux de la République, tous les parquets de France, étaient priés de poursuivre et de punir l'auteur du discours, ainsi que les journaux qui avaient la témérité de reproduire ses paroles.

Une aberration aussi complète, aussi constante, de la part du dictateur de Cahors, prouvait surabondamment que cet homme surfait n'avait aucun esprit politique et était incapable de « couper sa queue ». On le représentait comme un sectaire poussant la logique jusqu'au sang, comme un rêveur, comme un utopiste, indigne de prendre la direction des affaires publiques.

Une transformation sensible s'est évidemment opérée dans la manière de Gambetta. Son langage n'est plus celui du tribun belliqueux qui défend la liberté, contre des autocrates de rencontre. L'avènement de la République impose à ceux qui sont à sa tête, une forme plus mesurée et plus sereine. Ils doivent parler en hommes d'Etat. Le principal mérite de M. Gambetta est d'avoir compris les devoirs qui découlent de ce nouvel ordre de choses. Les conservateurs et les intransigeants jettent les hauts cris, et continuent à combattre la forme de gouvernement que s'est donnée le pays. Cela ne suffit-il pas pour donner raison à M. Gambetta ? Le pays ne se choque pas de ce qu'on lui répète, par une voix autorisée, que l'union fait la force, et que deux et deux font quatre. Les vérités évidentes par elles-mêmes sont bonnes à être rappelées, en présence de tous les mécontents et de tous les déclassés, qui persistent à nier la lumière du soleil, et à défendre un collectivisme vague ou une monarchie surannée contre la seule réalité possible : la République républicaine.

La Russie et le Droit d'Asile

Nous exprimions dernièrement la crainte que la politique d'Alexandre III, inspirée et surexcitée par l'horrible attentat, dont le

père du nouveau czar a été la victime, ne fût une politique de réaction et de répression à outrance. Nos prévisions, hélas ! ne se sont que trop réalisées. La ville de Saint-Petersbourg est plongée dans la terreur. La police s'est abattue sur tous les quartiers de la capitale procédant à des arrestations sans nombre, de nihilistes imaginaires. Il n'est plus question de garanties, de libertés publiques, de charte constitutionnelle et en général de toutes les réformes que le nom seul d'Alexandre III semblait évoquer.

Nous plaignons, avec sincérité, le nouveau czar, que des conseillers aveugles, poussent dans cette voie, qui est encore plus redoutable que rétrograde. Mais ce sont là, affaires intérieures, qui regardent la Russie seule, et dont nous n'aurions pas à nous occuper, si elles n'avaient des conséquences internationales qu'il faut examiner.

Poussant jusqu'au bout l'ardeur répressive qui les anime, les conseillers d'Alexandre III, iraient jusqu'à vouloir réglementer ou restreindre le droit d'asile, dont l'usage n'a jamais été conté. Jusqu'à ce jour, aux puissances européennes. La chancellerie russe, aidée par la presse allemande, a imaginé que tous les Etats étaient plus ou moins complices de la conspiration nihiliste. Pour déjouer les plans organisés par cette ligue formidable, il n'y aurait qu'un moyen : exiger de chaque Etat l'extradition de tout personnage affilié au nihilisme ou simplement suspect d'affiliation.

Il est inutile de dire que nous protestons avec indignation, contre de semblables ouvertures. Le droit d'asile est absolu, ou il ne l'est pas. Le limiter ou le réglementer, c'est le détruire. Or, s'il est possible de retirer quelqu'avantage, de cet oubli des traditions les plus respectables, combien d'inconvénients et de dénis de justice n'aurait-on pas à déplorer ?

Conçoit-on, par exemple, le droit d'asile supprimé en Belgique, en Suisse, en Angleterre, après le coup d'Etat criminel de décembre ? Les hommes qu'avaient défendu la Constitution et la loi au péril de leur vie, toutes les consciences intègres, toutes les âmes fières, tous les fonctionnaires qui avaient préféré refuser le serment et descendre dans la rue que de servir un bandit, tous les héros des barricades légales, l'auteur des *Châtiments* et de *Napoléon le petit*, Edgar Quinet, le colonel Charras, et tant d'autres obscurs, auraient été, sur un geste de l'Elysée, à la merci d'aventuriers, comme les Morny, les Baroche et les Maupas. Non, cela ne se conçoit pas.

La suspension du droit d'asile, souhaitée dans un jour de colère par un souverain autocrate, serait le point de départ d'actes monstrueux et de faits abominables. L'éloignement de la patrie n'est-il pas un châtiement suffisant pour les malheureux proscrits condamnés à vivre loin du foyer, loin du sol ? N'est-il pas assez amer, comme l'a dit le Dante, le pain de l'étranger ? Et l'on veut que ce proscrit ait encore sur la tête l'épée de Damoclès de l'extradition, et que pour un geste, pour un mot, pour une ligne écrite quelque part, pour moins que cela, il soit livré aux bourreaux qui n'attendent qu'un ordre pour frapper ? Non, l'humanité, les traditions internationales, tout proteste contre cette fureur de vengeance.

Les petits Etats ont déjà des ménagements assez sérieux à garder vis-à-vis des grandes puissances. Leur intérêt les pousse suffisamment à éloigner de leur territoire les hommes trop suspects à leurs redoutables voisins. La tendance qu'ils ont à éviter naturellement tout sujet de conflit est assez forte, pour qu'on n'aille pas jusqu'à leur retirer le droit sacré de donner l'hospitalité aux vaincus des guerres civiles, et aux hommes qui quittent leur propre pays pour éviter la honte ou la mort.

Mais, cette cause n'est-elle pas plaidée ? Le procès est gagné devant tous les hommes de bon sens, et nous voulons croire que le gouvernement russe reviendra à des idées plus saines, quand il aura repris son sang-froid.

LA BANQUOMANIE

Le public lyonnais semble manifester un certain étonnement, pour ne pas dire autre chose, en voyant de nouvelles maisons de banque s'installer successivement à la place de la plupart des cafés ou magasins de la rue de la République. Nous pouvons avertir nos lecteurs que tout ce qui s'est fait jusqu'à ce jour dans ce sens, n'est qu'un modeste commencement. En effet, dans un avenir qui n'est pas éloigné, les maisons de banque, les comptoirs et en général tous les établissements de crédit, s'étendront comme une tache d'huile, dans la partie de la ville de Lyon située entre les deux fleuves. Toutes les maisons de la rue de la République, depuis le rez-de-chaussée jusqu'au dernier étage, sont déjà louées dans ce but. Ensuite viendra le tour de la place Bellecour, puis celui de la rue de l'Hôtel-de-Ville, de la rue Bourbon, etc...

Pour satisfaire la curiosité légitime de nos lecteurs nous citerons les principales maisons qui doivent s'installer à partir du 1^{er} avril :

SOCIÉTÉ DES MINES DE CHARBON INCOMBUSTIBLE. — Cette société a résolu le problème le plus difficile de l'économie sociale. Les incendies devenant de plus en plus fréquents, l'emploi d'un combustible qui ne brûle pas est appelé à diminuer, dans une notable mesure, les terribles accidents qui résultent du feu. Les actions émises seront enlevées très promptement. Bénéfices certains.

COMPTOIR DES ÉPARGES POLITIQUES. — Le but de cette institution originale consiste à donner des primes d'encouragement à tous les hommes remarquables par leurs aptitudes politiques, et offrant des chances d'avenir. Tous les éclopés du suffrage universel, susceptibles de se relever avec éclat, recevront de larges crédits destinés à refaire leur popularité. Les docteurs Jantet et Combet, tous les citoyens actuellement méconnus, dont la carrière est assurée, aux prochaines calendes, sont déjà inscrits en tête des registres.

GRANDE SOCIÉTÉ POUR L'ACHÈVEMENT DE LA FONTAINE DES JACOBINS. — Etablissement superbe installé dans un vaste pâté de maisons. Excellente affaire ! La génération actuelle étant exposée à voir à perpétuité le hideux échafaudage qui masque des travaux hypothétiques, ne peut manquer d'encourager une société qui se donne pour mission de nous délivrer de ce cauchemar.

CRÉDIT POUR L'AMÉLIORATION DES POMPES A INCENDIE. — La difficulté, pour ne pas dire l'impossibilité d'obtenir à Lyon un matériel de pompes vraisemblable avec des tuyaux en bon état, étant universellement reconnue, le *Crédit pour l'amélioration des pompes* a commandé tout un attirail de fourgons, de voitures, de pompes, de tuyaux et d'accessoires. Il opérera lui-même, aux frais des propriétaires des immeubles et des compagnies d'assurances.

BANQUE DES INTERPELLATIONS GAVARDIE. — Les interpellations du célèbre sénateur des Landes, ont pour effet de produire, suivant les cas, une grande hausse ou une forte baisse à la Bourse. La spéculation ne pouvait manquer d'utiliser l'éloquence inépuisable de M. de Gavardie. Par suite d'un traité conclu entre ce dernier et la *Banque des Interpellations*, les ministres, seront interpellés au jour et à l'heure fixés par le Conseil d'administration de la dite Banque. Nous n'avons pas besoin de recommander à nos lecteurs, les actions de cet établissement modèle.

NOUVELLE COMPAGNIE DE VIDANGES INODORES. — La mauvaise plaisanterie lancée par la compagnie actuelle des vidanges soi-disant inodores, ne pouvait durer plus longtemps, sans danger pour la santé publique. La *Nouvelle Compagnie* se propose de faire connaître dans toute leur beauté, les douceurs du régime absolument inodore. Les particuliers qui donneront leur clientèle à la compagnie, recevront une médaille de chocolat, et verront leur nom inscrit sur un livre d'or. La vanité humaine ayant comme les fosses d'aisance, des profondeurs incommensurables, tout le monde se disputera l'honneur de fournir son contingent à cette entreprise. Les affaires de la nouvelle compagnie arriveront dans un très bref délai, au plus grand développement.

COMPAGNIE DES EAUX DU MISSISSIPI. — La ville de Lyon manque d'eau, pendant l'été. Le service de la Compagnie n'est plus à la hauteur des besoins d'une grande cité qui s'agrandit tous les jours. De nombreux projets ont été présentés par des hommes très compétents. Les uns tentent à alimenter la ville en eau potable, au moyen de sources problématiques, les autres se basent sur la dérivation de la Loire ou de la rivière d'Ain. Le seul projet sérieux, pratique et immédiatement réalisable, nous semble être celui qui est patronné par la *Compagnie des Eaux du Mississipi*. Par son volume d'eau, par sa proximité, le grand fleuve américain, présente des avantages incontestables. Nous souhaitons bonne chance aux initiateurs de l'entreprise, et nous n'hésitons pas à souscrire pour 10 actions de 500 francs.

Nous ne parlons pas de toutes les maisons importantes qui doivent s'établir à Lyon, dans le courant de l'année. Ce simple aperçu est bien suffisant pour démontrer que nous entrons décidément dans une ère nouvelle de progrès et de prospérité.

THEATRES

Grand-Théâtre. — La reprise du *Trouvère* qui, après deux représentations malheureuses sous le consulat Vachot, a revu les feux de la rampe lundi passé, aura servi à nous prouver deux choses. D'abord, la supériorité de M^{lle} Parizzi sur le sujet qui figure, en qualité de contralto, au prospectus de la troupe. Ensuite le brio, la vigueur, la furia avec lesquels M. A. Luigini a conduit ses musiciens, respectant ainsi les traditions italiennes et l'indispensable rapidité des mouvements, sans lesquels cet opéra devient une longue suite de tableaux endormants. Dire que notre chef d'orchestre a réussi à entraîner les chanteurs et les chanteuses et à les animer de son feu sacré, serait aller trop loin, plus loin que la plupart d'entre eux qui suivaient péniblement et mollement l'archet. Dans tous les cas, si l'ensemble de l'exécution a été fort médiocre, à l'exception de

M^{lle} Parizzi, — qui aurait pu cependant montrer plus d'action dramatique, — la faute n'en est point cette fois à M. Luigini. Pas plus, du reste, qu'à M^{me} Lamy, très justement applaudie et rappelée après le ballet du quatrième tableau, ou à M. Serinin, qu'on trouve toujours prêt à remplacer, à la satisfaction de tous, un chef d'emploi malade.

Pour varier le répertoire d'opéra-comique, qui a besoin, hélas ! d'être varié, sans pour cela attirer la foule, la direction a remonté *Martha*. Encore un ouvrage dont les soirées sont comptées et qui ne tardera guère à rejoindre ses aînés du même genre. Peut-être une excellente interprétation aurait-elle permis de prolonger les jours de l'agréable musique de M. de Flotow et de ses faciles mélodies. Malheureusement, ni Lionel, ni lady Henriette n'étaient en voix ; l'une a prodigué ses notes aigres — pour ne point dire fausses, l'autre abusait des demi-teintes et de l'uniformité d'un chant et d'un jeu également lourds.

M. Bacquét (Plumkett) s'est montré très convenable et M. Serinin suffisamment drôle dans le personnage de lord Trystam.

Théâtre-Bellecour. — Samedi 2 avril, première représentation de la *Papillonne*, une comédie du vieux répertoire de M. Sardou, remaniée par lui, qui a servi de spectacle de réouverture au Gymnase et a tenu longtemps l'affiche, ces jours derniers temps, au boulevard Bonne-nouvelle.

Malgré la mise à la scène de la *Papillonne*, nous ne pensons pas que *Divoçons* ait dit son dernier mot à Bellecour. Le succès de cette pièce aussi égrillarde qu'amusante et spirituelle se poursuit, et nous ne la croyons pas destinée à un trépas aussi prématuré, en présence des recettes qu'elle fournit à la direction. Nous serions même médiocrement surpris si avec la *Papillonne*, elle n'arrivait pas à composer un spectacle capable de faire attendre longtemps encore *Michel Strogoff*, dont les études sont très avancées et dont une partie importante du matériel est déjà installée.

Quant à la date de l'apparition de *Michel Strogoff* à Lyon, elle est fort incertaine. Sera-ce pour Pâques ou pour la Trinité ? Nous l'ignorons encore, mais nous avons lieu de croire qu'avec les primeurs de la terre, Avril nous donnera également la primeur de ce drame dont les cent premières représentations ont amené plus d'un million dans la caisse du Châtelet.

Variétés. — Le petit théâtre du cours Morand retrouve malaisément ses succès primitifs. Les *Boussignoul* et les *Députés en robe de chambre*, auraient-ils épuisé la veine ? Espérons le contraire, mais ce qui manque le plus aux Variétés, c'est un répertoire en rapport avec sa troupe dont les éléments représentent plus de zèle et de bonne volonté que de qualités dramatiques sérieuses. A ce point de vue, il nous semble que les deux pièces à l'étude, *l'Artiste VII* et le *Parisien*, conviendront mieux au tempérament de la compagnie de M. Alclair, que le *Grand Casimir* ou *Papignol candidat*, cette pièce fut-elle accompagnée de cette autre jolie comédie de Labiche, — *Midi à quatorze heures*.

Papignol candidat fut le dernier ouvrage d'un de nos compatriotes, M. Georges Petit, un auteur mort trop jeune pour avoir fourni la mesure de sa valeur, et dont quelques comédies eurent de très honorables succès à Paris. *Papignol candidat* n'est point l'œuvre du premier venu ; soit dans l'intrigue, soit dans l'agencement des scènes et dans le dialogue, on s'aperçoit vite que M. Georges Petit avait l'instinct du théâtre, — cet instinct, don naturel qui ne s'acquiert que très difficilement.

Le défaut de la pièce réside surtout dans la longueur des développements. Un acte, deux actes au plus, auraient suffi, au lieu de trois, à mener à bon port l'idée amusante qui est le fond de la pièce, et les scènes, dont la plupart sont spirituelles et bien venues, auraient gagné à être un peu condensées.

MM. Gaussins et Fort, en tête, et les autres interprètes jouent aussi convenablement que possible cette comédie, qui malheureusement, comme nous le disions ci-dessus, est trop une comédie pour les talents un peu... jeunes des sujets des Variétés.

Concerts du Conservatoire. — La seconde audition de la *Damnation de Faust* a obtenu un succès plus considérable encore que le premier. Le public unanime a bissé le *Sommet de Faust*, la *Sérénade*, et s'il l'eût osé, il eût fait bisser encore tous les fragments qu'on lui a présentés de ce chef-d'œuvre, trop tard connu et apprécié.

Cette audition sera-t-elle la dernière de la saison ? La société des concerts du Conservatoire veut-elle réserver pour l'an prochain la *Damnation de Faust* ? On le dit. Eh bien, nous sommes absolument convaincu, que de très nombreux amateurs l'entendraient encore avec un plaisir infini, cette année, sans compter tous ceux que des raisons multiples ont empêchés de se rendre aux deux concerts, où ces pages splendides ont été exécutées.

Une dernière séance n'empêchera, en quoi que ce soit, le succès à venir. Il le fortifiera au contraire. Aux approches de Pâques, la société des Concerts du Conservatoire a probablement l'intention de nous offrir la primeur, pour Lyon, du *Déluge* de Saint-Saëns ; qu'elle y ajoute la *Damnation*, et elle verra accourir un public aussi compact, aussi enthousiaste que le dimanche 19 et le samedi 26 mars.

Ajouterons-nous que l'orchestre, les chœurs (hommes) du Grand-Théâtre et les chœurs (dames) du Conservatoire, ont interprété le chef-d'œuvre de Berlioz, avec une perfection d'autant plus méritoire, que son exécution présente des difficultés qui seraient insurmontables pour un chef et un directeur moins habile que M. A. Luigini, et des musiciens moins expérimentés que les membres de la Société des Concerts.

Avant la *Damnation de Faust*, la *Symphonie romaine* de Mendelssohn et l'ouverture des *Francs-Juges* de Berlioz, ont été aussi vivement applaudies qu'aux matinées précédentes.

G. LAURENT

Annales du Musée Guimet

Vient de paraître la 1^{re} Livraison (année 1884) de la *Revue de l'Histoire des Religions*.

Pour tous les articles non signés : Le Gérant responsable A. ALRICY.

REVUE FINANCIERE

Les dispositions de la Bourse sont assez indécises. Il n'y a plus de réalisation mais la hausse ne s'accroît pas.

L'action du Crédit Foncier est extrêmement ferme aux environs de 1.780. Les demandes de l'épargne portent en grand nombre sur les obligations communales nouvelles 4 0/0.

La souscription aux actions de la Compagnie commerciale de Transports à vapeur français constitue un véritable succès, bien justifié par le caractère populaire et national de cette entreprise.

Les moulins Darblay et Béranger se sont constitués en société anonyme sous la dénomination de Grands Moulins de Corbeil.

La Société Générale de Laiterie a groupé d'importants éléments de bénéfices. On évalue pas à moins de 24 0/0 par an le dividende probable des actions.

Nous retrouvons le Comptoir d'Escompte à 1025. La Banque Parisienne est fort lourde à 770. Il paraît intéressant de vendre à ce cours.

Les parts du Petit Journal ont acquis le cours de 3.900 après 3.810.

Les obligations de la Rente Mutuelle sont l'objet de demandes très nombreuses de la part des portefeuilles. Elles conviennent admirablement à la petite épargne puisqu'elles sont établies par coupures de 100 francs et, d'autre part, les profits qu'elles offrent attirent les gros capitaux.

Les obligations de la Société des Eaux d'Hyères sont demandées sur le marché en banque à 288,75 et 290. C'est un placement à 5 1/4 0/0 de toute sécurité. Les actions entièrement libérées de la Banque Européenne se maintiennent à 301,25.

Nord 1775. — Orléans 1410.

La Flanelle végétale

De Schmidt-Verrior, 5, pl. Bellecour a fait ses preuves. — Les résultats obtenus dispensent de tout commentaire. Nous ne saurions trop en recommander l'usage, surtout au printemps.

HERNIES

Guérison sûre, sans aucun remède, par les bandages perfectionnés. FUY (Laurent) bandageur, r. Barre, 5, Lyon.

MAISON D'ACCOUCHEMENT MME DUPORT TIENT DES PENSIONNAIRES Lyon, 31, rue Centrale, 31 (Ecrire franco).

MALADIES DES FEMMES Stérilité complètement guérie par le traitement de M. CHRETIEN, élève et reçu par la Faculté de médecine de Paris et l'Ecole supér. de pharmacie.

PETIT GUIDE DE L'ETRANGER A LYON En vente à l'Agence générale de publicité, 14, rue Confort, Lyon.

HERNIES Guérison sûre, sans aucun remède, par les bandages perfectionnés. FUY (Laurent) bandageur, r. Barre, 5, Lyon.

MALADIES DES FEMMES Les dérangements et l'affaiblissement du système nerveux, sont radicalement guéris dans le plus grand nombre de cas, par l'emploi seul de la Ceinture PUY-LAURENT, bandagiste, 5, rue de la Barre, Lyon.

MEDECINE Maladies de la gorge, de la voix et de la bouche, effets pernicieux causés par les traitements mercurels et l'abus du tabac. — Faire usage des Pastilles de Dethan au sel de Berthollet. — La Boîte : 2 fr. 50.

LE CAFÉ DES GOURMETS est composé des meilleures sortes. Il ne contient aucun mélange de Chicorée ou autres substances analogues. ÉVITER LES IMITATIONS DU TITRE OU DE L'ÉTIQUETTE

PLUS DE TÊTES CHAUVES SAU MALLERON, seul inventeur (P. des brevets) de la méthode de fabrication. Avis aux dames : Conservez et trouvez de la chevelure, même à la suite de couches.

GOUTTES JAVANAISES la plus sûre de tous les spécifiques CONTRE LES MAUX DE DENTS DÉPÔT GÉNÉRAL Pharmacie Léon BERTRAND rue Confort, 12, Lyon

GUÉRISON RADICALE de toutes les maladies récentes ou anciennes, par les Capsules QUET. Traitement facile à suivre en secret et même en voyage.

LA GAZETTE DE PARIS Le plus grand des Journaux financiers DIXIÈME ANNÉE Paraît tous les Dimanches. 4 FRANCS ABONNEMENTS D'ESSAI 2 F. LA Première Année

1000 FRANCS AN PAR GAGNER pour toute personne intelligente (homme ou femme) sans quitter son occupation ordinaire, par le placement facile des nombreux Articles de ma Maison.

JE guéris vite et à peu de frais toutes les maladies de la Peau, de l'Estomac et des Foies urinaires les plus rebelles (de midi à six heures).

EN PURIFIANT LE SANG les PILULES DÉPURATIVES de GOLVIN sont efficaces dans toutes les Maladies. Elles sont en outre le préservatif le plus sûr des nombreuses affections de l'hiver.

Avec l'ARGENT DIALYSÉ BOSCO on peut argenter chez soi, avec facilité et économie, couverts, flambeaux, lanternes, harmonies, cuivre, nautis et plumes.

ÉVITER LES CONTREFAÇONS CHOCOLAT-MENIER EXIGER LE VÉRITABLE NOM

MOYEN De faire rapporter aux RENTES FRANÇAISES 50 POUR 100 Brochure expédiée gratuitement. S'adresser à la SÉCURITÉ FINANCIÈRE (14^e Année) 26-28, RUE NOTRE-DAME DES VICTOIRES, PARIS (PRÈS LA BOURSE)

50 pour 100 de REVENU PAR AN LIRE les MYSTÈRES de la BOURSE Envoi gratuit par la BANQUE DE LA BOURSE 7, Place de la Bourse, Paris

ANÉMIE, CHLOROSE, MANQUE D'APPÉTIT Mauvaises Digestions, Convalescences prolongées. VIN BERTRAND Le Tonique par excellence A BASES DE QUINQUINA & D'EXTRAIT DE MALT

103,000 Abonnés Le Moniteur des Valeurs à Lots LE SEUL JOURNAL FINANCIER qui publie la Liste officielle des Tirages de toutes Valeurs françaises et étrangères

LIBRAIRIE ABEL PILON 33, RUE DE FLEURUS PARIS A. LE VASSEUR, Successeur, Éditeur 5 FRANCS par MOIS jusqu'à 100 Francs d'acquisition

PANARIS Clous, Anthrax, Dartres, Eczéma, Glandes, Ulcères, Guéris infailliblement sans OPÉRATION, ni CATAPLASMES, ni BAINS, par le Sparadrap Sabatie.

PLUS D'ÉCOULEMENTS CHRONIQUES L'INJECTION SÈCHE VINCENT guérit radicalement, sans douleur, en secret, sans régime, les maladies secrètes, écoulements récents ou anciens, pertes blanches. Une seule suffit.

LIQUEUR IGNÉE DE M. CABARET Vétérinaire Ce résolutif qui remplace le feu guérit, sans laisser de traces, les molettes, vessigons, nerfs, sérons, suros, éparvins, etc.

Pharmacie LANGLADE & AUGUET, rue Thomassin, 8. NÉURALGIES, MIGRAINES, MAUX DE TÊTE Guérison rapide et sûre par la Poudre Antinéuralgique de G. Langlade

AVIS Combien de personnes meurent de la poitrine faute de soins efficaces. Aussi recommandons-nous le traitement d'un célèbre médecin spécialiste, M. DIDIER, rue de l'Hôtel-de-Ville, 57, à Lyon.

Articles de Luxe et de Fantaisie MON CASSET Rue de la République 32 (EX-RUE DE LYON) MAROQUINERIE — EVENTAILS Bijouterie. — Tabletterie Sacs gibecières. Nécessaires garnis

PASTILLES INDIENNES du docteur WILSON Souveraines contre la grippe, la toux opiniâtre, convulsive ou quinteuse, la coqueluche, le catarrhe pulmonaire, les bronchites aiguës ou chroniques, la phthisie et les affections du larynx.

AU LABOUREUR Maison recommandée pour la bonne fabrication des CHAUSSURES POUR HOMMES, DAMES, FILLETES ET ENFANTS DÉPÔT DE LA CHAUSSURE PINET